



Charmey, le 10 décembre 2025

Chers Parents,

Dès janvier, l'école organisera à nouveau des sorties à ski à Charmey. Elles dépendront bien entendu de l'enneigement du moment.

Elles auront lieu les vendredis en fonction des conditions météorologiques. La confirmation ou l'annulation de la sortie sera diffusée via KLAPP le jeudi matin au plus tard. L'information sera également publiée sur le site [www.ecole-lajogne.ch](http://www.ecole-lajogne.ch).

**Comme l'an passé, tous les élèves n'iront pas skier au même moment :**

### **Cycle 1 (élèves de 1H à 4H)**

- Les élèves de 1H à 4H skieront le vendredi matin.
- Le rendez-vous est directement à **8h50** devant les télécabines, vers l'enseignante de votre enfant. Les enfants n'auront pas l'école avant.
- En cas de problème de garde entre 8h00 et 8h50, vous pouvez contacter l'enseignante de votre enfant. Essayez de privilégier la collaboration entre parents, nous vous en remercions. L'AES fait le relai pour ceux qui y sont inscrits.
- Un trajet supplémentaire en bus sera organisé 50 minutes plus tard par rapport à l'horaire habituel et les enfants seront déposés directement aux télécabines.
- Les élèves du cycle 1 redescendront au village à 11h40. Le transport scolaire est organisé pour le retour selon l'horaire habituel. Les enfants mangeront à la maison.
- Les 2H, 3H et 4H iront à l'école l'après-midi selon l'horaire habituel.
- Les élèves qui ne peuvent pas skier rejoindront une classe du cycle 2. L'organisation de ces situations se fera au cas par cas.
- Aucune restauration n'est prévue durant la demi-journée de ski.

### **Cycle 2 (élèves de 5H à 8H)**

- Les élèves de 5H à 8H skieront le vendredi après-midi de 12h35 à 15h30.
- La pause de midi étant courte, les enfants resteront à l'école pour pique-niquer. L'école ne fournit pas de pique-nique, il est à la charge des parents.
- Si un enfant est absent le matin, le rendez-vous est à 12h35 devant les télécabines.
- Les élèves doivent venir à 08h00 à l'école prêts pour skier, chaussures de ski aux pieds. La récréation se déroulera en classe ce jour-là.
- Les skis et les bâtons devront être attachés ensemble et déposés à l'extérieur de l'école, selon les indications transmises par leur enseignant-e.
- Les élèves qui ne peuvent pas skier rejoindront une classe du cycle 1 et mangeront à domicile. L'organisation de ces situations se fera au cas par cas.
- Aucune restauration n'est prévue durant la demi-journée de ski.

## **Recherche de moniteurs**

Nous avons besoin de votre aide pour accompagner les groupes sur les pistes. Les inscriptions des moniteurs se feront sur le site Internet de l'école :

**[www.ecole-lajogne.ch](http://www.ecole-lajogne.ch)**

Vous y trouverez une rubrique "Information – Ski 2026" ainsi qu'un lien qui vous dirigera vers le formulaire d'inscription des moniteurs. Il sera disponible en ligne durant toute la saison, cela vous permettra d'y ajouter des dates selon votre convenance.

Vous avez la possibilité de vous inscrire pour le matin et/ou l'après-midi. Dès que la sortie sera confirmée, le lien d'inscription sera coupé. Vous pourrez toujours m'appeler pour vous inscrire (077 406 46 05). Mais n'utilisez ce moyen qu'en dernier recours car une sortie peut être annulée s'il manque des accompagnants.

Nous nous réservons le droit d'annuler uniquement le matin (ou inversement) s'il manque des accompagnants pour une des demi-journées.

### **Pour les 1-2H**

Un enfant de 1H sachant skier et étant capable de prendre le T **sans l'aide d'un adulte** intégrera un groupe de skieurs **dès la première sortie** (dans ce cas, la case « Sait prendre le T seul » doit être cochée). Les autres enfants de 1H ne skiant pas feront du « snowtubing » au sommet de la station. Un élève de 1H peut intégrer un groupe de ski en cours de saison dès qu'il répond au critère cité auparavant. Dès la 2H, le ski est obligatoire pour tous, même pour ceux qui n'auraient jamais skié.

Nous sommes aussi à la recherche de parents pour accompagner les enfants de 1H qui font du snowtubing. Les enseignantes de 1-2H prendront contact directement avec vous.

### **Pour les 5H**

Les élèves de 5H utiliseront leur abonnement « Préalpes fribourgeoises » distribué au printemps 2025 alors que votre enfant était en 4H.

### **Cartes journalières**

Les cartes journalières seront distribuées au début de chaque journée par les enseignants. Les enfants les leur rendront à la fin de chaque sortie. Les cartes perdues par l'élève devront être remboursées.

Avec votre accord, les enfants possédant un abonnement de saison l'utiliseront.

## **Recommandations**

- Le port du casque est obligatoire pour tous les élèves. Il est conseillé pour les accompagnants.
- Les parents sont responsables d'équiper, de régler et de contrôler le matériel de leur-s enfant-s. Une aide financière pour la location du matériel (uniquement pour les sorties scolaires) peut être demandée auprès de la commune. Veuillez alors contacter notre secrétaire, Mme Patricia Carreira, au 026 927 57 57.
- Les enfants sont équipés chaudement. Le port de **lunettes de ski** est obligatoire.
- La répartition des élèves par groupes est de la responsabilité des enseignants. Ceux-ci décident d'éventuels changements.
- Nous essayons de placer les enfants avec leurs parents lorsqu'ils nous accompagnent, mais cela n'est malheureusement pas toujours possible.
- Les accompagnants sont responsables de veiller à la sécurité du groupe d'enfants qui leur est attribué et de respecter les consignes de sécurité qui leur sont distribuées.
- Le rythme de ski doit permettre à chaque élève d'évoluer avec un maximum de sécurité.
- Ces journées particulières sont obligatoires. En cas de dispense sportive, votre enfant se rendra à l'école sous la responsabilité d'un-e enseignant-e.

## **Remerciements**

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui œuvrent au bon fonctionnement de ces journées de glisse : l'Ecole Suisse de Ski, le Conseil d'administration et le personnel de Télécharmey, les communes de Châtel-sur-Montsalvens, Crésuz et Val-de-Charmey, les TPF et Car Postal.

D'avance, nous vous remercions, chers Parents, pour votre disponibilité et nous nous réjouissons de poursuivre cette enrichissante collaboration.

Stéphane Challande  
Directeur du cercle scolaire de la Jagne





**A retourner à l'enseignant-e d'ici le 19 décembre 2025**

**Elève :**

|          |          |
|----------|----------|
| Nom :    |          |
| Prénom : | Classe : |

**Abonnements (1H-8H)**

- Mon enfant utilisera son propre abonnement de saison avec l'école.
- Mon enfant n'a pas d'abonnement et utilisera celui fourni par l'école.

**Pour les élèves de 1H à 4H et ceux qui n'étaient pas dans notre cercle scolaire l'année passée, merci de préciser le niveau de ski de votre enfant (vous pouvez cocher plusieurs cases) :**

- Ne sait pas skier.
- Skie en chasse-neige.
- Sait prendre le T **seul. (1H = ski)**
- Est capable d'effectuer des virages parallèles sans faire du chasse neige.
- Est un très bon skieur.
- 1H seulement : Fera uniquement du snowtubing

**Remarque des parents :**

---

---

---

Date : \_\_\_\_\_

Signature des parents : \_\_\_\_\_

Merci pour votre collaboration  
Stéphane Challande

**Rappel :**

Les inscriptions pour les moniteurs se feront uniquement sur Internet (sauf snowtubing).